



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

4 juillet 2007

Examen du dossier de la spécialité inscrite pour une durée de 5 ans à compter du 8 janvier 2002 (JO du 2 février 2002)

RHINUREFLEX, comprimé pelliculé
Boîte de 20 (CIP : 338 856-5)

Laboratoire RECKITT BENCKISER HEALTHCARE FRANCE

Ibuprofène (200 mg)
Pseudoéphédrine (30 mg)

Code ATC : R05X

Date de l'AMM : 20/04/1995, dernier rectificatif modifiant le RCP en date du 24/09/2004

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indication thérapeutique :

Traitement symptomatique de la congestion nasale au cours des affections rhinopharyngées aiguës avec céphalées et/ou fièvre.

Posologie : cf. R.C.P.

Données de prescriptions :

Selon les données IMS (CMA février 2007), il a été observé 905.000 prescriptions. La posologie moyenne journalière de 3,5 comprimés et la durée moyenne de prescription de 5,2 jours sont conformes au RCP. RHINUREFLEX a été majoritairement prescrit dans les rhinopharyngites (68%), la grippe virale (7%) et la sinusite chronique (7%).

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire n'a fourni aucune nouvelle donnée.

Les données acquises de la science sur la pathologie concernée et ses modalités de prise en charge¹ ont été prises en compte.

Elles ne sont pas susceptibles de modifier l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par cette spécialité reste faible dans l'indication de l'A.M.M.

¹ Recommandations Afssaps : antibiothérapie par voie générale en pratique courante dans les infections respiratoires hautes – Octobre 2005

Recommandations de la commission de la Transparence :

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans l'indication et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnement : il est adapté aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 35%